

ACCIDENT PLAN ACCIDENT

Protégez votre famille en cas de situation délicate et imprévisible.

*Reversia prévoyance
rembourse vos
cotisations*

Reversia **Plan Accident**, c'est tout d'abord une garantie de prévoyance qui vous couvre efficacement en cas d'accident.

Votre complémentaire santé vous garantit pour la partie soins. **Reversia Prévoyance** vous verse des indemnités journalières pendant votre hospitalisation ou un capital.

Mais surtout, pour la première fois, une garantie de prévoyance **vous rembourse** vos deux dernières années de cotisations, si vous n'avez jamais été indemnisé pendant cinq ans.

BAYONNE

2 avenue Foch
05 59 59 42 39

BORDEAUX

28 allées de Tourny
05 56 90 99 55

PAU

89 rue Castetnau
05 59 27 02 03

TARBES

4 rue Mtl Foch
05 62 38 43 78

TOULOUSE

45 rue de Metz
05 34 31 75 25

AUCH

ALBI

LANNEMEZAN

LOURDES

BAGNERES-DE-BIGORRE

VIC-EN-BIGORRE



Sud - Ouest
Mutualité

Santé ■ Prévoyance ■ Épargne ■ Retraites

à partir de 2,92 € / mois

- > Avec le **Plan Accident**, nous vous versons en cas d'accident une indemnité journalière pendant la durée de votre hospitalisation.
- > En cas d'invalidité absolue et définitive à la suite d'un accident, nous vous versons un capital.
- > En cas de disparition, nous versons un capital aux bénéficiaires de votre choix.

Indemnité journalière
d'hospitalisation

20 €	20 000 €
40 €	40 000 €
40 €.....	50 000 €
40 €.....	75 000 €

Capital

LES + DE LA GARANTIE

- > Exonération des cotisations en cas d'hospitalisation supérieure à 30 jours consécutifs.
- > Remboursement des 2 dernières années de cotisations si vous n'avez pas utilisé la garantie pendant 5 ans.
- > Pas de sélection médicale.

